

L'ASSOCIATION

JOURNAL D'ECONOMIE SOCIALE

ORGANE OFFICIEL DE LA "CATHOLIC MUTUAL BENEFIT ASSOCIATION."

Société Catholique d'Economie Politique et Sociale

Au Congrès des juristes, à Angers, le révérend père Ludovic de Besse, capucin, ayant proposé la fondation d'une société catholique d'économie politique, Mgr Freppel avait déclaré que c'était là, à ses yeux, une création nécessaire, et il promettait de la favoriser de grand cœur. Sa Grandeur a tenu parole. Grâce au prestige de son nom et au zèle de M. Claudio Jannet, de nombreux adhérents se sont présentés tout de suite. On a rédigé des statuts et la Société, aujourd'hui définitivement constituée, a même commencé ses travaux le 20 janvier 1891.

M. Hubert-Valleraux, nommé secrétaire général, a adressé une première circulaire au cours de laquelle il dit : —

"C'est un devoir pour les catholiques, dans les circonstances actuelles, de prendre position dans les graves questions économiques qui sont les questions capitales de notre temps, et rien ne serait plus nuisible à la religion comme au pays que de les voir s'égarer dans une voie fautive. Notre Société, assurée par sa direction et par les enseignements de l'Eglise, aidée par l'expérience et les connaissances des juristes, des économistes, des patrons qui en font partie, se propose d'indiquer la route à suivre et les solutions qu'il convient d'adopter."

La Société Catholique d'Economie Politique et Sociale regarde le socialisme d'Etat comme le péril contre lequel il faut, surtout en ce moment, tenir en garde les catholiques. Bien loin d'améliorer la condition des ouvriers, cette

limites de l'activité libre des hommes : aux juristes de déterminer les principes du droit en dehors desquels il n'y a qu'injustice : aux économistes, s'appuyant sur les vérités acquises par l'expérience des siècles et l'observation des faits contemporains, d'indiquer quels progrès sont réalisables et sont conformes aux traditions de la constitution d'un pays. Les hommes qui créent des œuvres de patronage en faveur des travailleurs, les ingénieurs et chefs d'atelier, les ouvriers d'élite, qui auront contribué à la création d'œuvres de bien public, compléteront le faisceau de lumières scientifiques et de forces morales que la nouvelle Société apportera à toutes les œuvres catholiques, sans prétendre se substituer à aucune d'elles, ni gêner leur action propre.

Mgr Freppel a été nommé le président à vie de la Société catholique d'Economie politique et sociale. Le premier article des statuts dit que cette société a pour but d'étudier les problèmes sociaux contemporains qui touchent à l'ordre économique, et spécialement les moyens d'améliorer la condition des classes ouvrières à la lumière des principes de la théologie, du droit et de la science économique.

L'Association appelle de tous ses vœux l'établissement de succursales de cette Société dans la province de Québec, et se déclare prête à encourager et à soutenir tout effort sérieux tendant vers cette fin. Elle invite donc chaleureusement les hommes d'action à se mettre à l'œuvre. S'ils ont besoin de la

publication du prochain numéro de ce journal.

Mais, bien entendu, nos ateliers demeurent ouverts : notre personnel de typographes reste à l'œuvre, et nos presses sont toujours prêtes à fonctionner pour les travaux de ville et tous autres ouvrages d'impression que l'on voudra confier à notre prote.

S'adresser au No 68, rue St-Joseph, à l'imprimerie de l'Association.

Les moyens d'améliorer la condition de l'ouvrier

(De *La Réforme Sociale*, Paris, France)

(suite)

Il y a un homme qui a été un simple et très humble ouvrier, qui de la pauvreté s'est élevé à l'aisance, qui de typographe est devenu patron, qui a conquis la fortune, qui a été jugé digne de siéger dans les assemblées, qui a eu la gloire de représenter puis d'affranchir son pays après l'avoir illustré par ses découvertes : Benjamin Franklin avait coutume de donner aux jeunes gens ce conseil :

"Si quelqu'un vous dit que vous pouvez arriver à la fortune autrement que par l'épargne, ne l'écoutez pas : c'est un empoisonneur."

De son temps, l'œuvre était assurément malaisée. Chacun devait se constituer gardien de son propre trésor : nulle institution publique ne venait en aide à l'économie privée. Aujourd'hui, non seulement l'homme fait, mais l'enfant trouve une caisse d'épargne. Un humble instituteur de la Sarthe, à la mémoire duquel a été décerné l'an dernier un prix à l'Exposition universelle, a imaginé la caisse d'épargne scolaire : peu à peu, l'institution s'est répandue ; elle a

l'année il doit autour de lui. Il est contraint de tout se refuser ; besoins légitimes de la vie, vêtements chauds, nourriture meilleure, tout jusqu'aux consolations du pauvre, jusqu'aux joies intimes d'une famille nombreuse. En présence de ce cri de douleur, il n'y a place que pour une protestation.

En tenant ce langage irrité, que veut-on ? l'augmentation des salaires ? Pour assurer l'épargne, c'est à mon sens un moyen très douteux. J'ai vu des mécaniciens, des monteurs qui touchaient des journées énormes et qui n'avaient pas d'avances. Il m'a été donné de rencontrer de très petits ouvriers qui avaient économisé. J'en suis arrivé à penser que l'épargne ne provenait pas des salaires, mais de l'effort sur soi-même. Je me suis mis alors à rechercher sur quoi pouvait porter cet effort qui constitue, avec le sacrifice, le mérite de celui qui y met sa volonté.

Des statistiques étaient sous ma main : j'y voyais calculées la production et la consommation de l'alcool en France. L'accroissement a été sensible : en 1830, il était consommé 1 litre 12 c. ; en 1885, 3 litres 85 c. ; en 1889, 4 litres par tête d'habitant. J'ai tenu à décomposer ces chiffres : dans les départements agricoles, j'avais trouvé 0 litre 62 c., généralement moins d'un litre. J'ai voulu relever la consommation d'un département industriel : Saône-et-Loire m'a donné 2 litres ; le Creusot, cette grande ville qui n'est qu'une usine, hauts fournaux, fonderie, ateliers, n'en consomme pas 3 litres (21.98 c.). En remontant vers le Nord, Lille nous offre une consommation de 5 litres. Paris qui, dans nos statistiques, présente toujours les plus gros chiffres, nous donne 6 litres 50 c. Quelle n'a pas été ma surprise, en découvrant qu'à Amiens le chiffre moyen était de 9 litres 3 c. ?

Je n'ai pas voulu me contenter des statistiques que j'avais sous la main à Paris. J'ai écrit à mes amis d'Amiens. Je les ai pressés de questions et j'ai reçu le rapport présenté à M. le maire d'Amiens par M. le docteur Richer, directeur du bureau d'hy-